

COMMUNE DE BRENS EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation :
2022

Date d'affichage :

Nombre de Conseillers :

- En exercice 15
- Présents :
- Votants
- Abstention
- Votes exprimés 15
- Pour
- Contre 0

Secrétaire de séance

L'an deux mil vingt-deux, le, Le Conseil Municipal de la Commune de Brens dûment convoqué le 2022 en conseil ordinaire à la Salle du Conseil en Mairie sous la présidence de Monsieur Roger PATERMO, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs :

Objet : arrêt d'un zonage d'assainissement - volet eaux usées

- ✚ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2224-10,
- ✚ Vu la loi 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques ;
- ✚ Vu la loi 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement ;
- ✚ Vu l'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale du 23 Décembre 2019 (décision n°2019-ARA-KKPP-1804) de ne pas soumettre le présent zonage d'assainissement à évaluation environnementale
- ✚ Vu les pièces du dossier relatives au zonage de l'assainissement volet eaux usées à soumettre à l'enquête publique concomitante au PLU.

- ✚ Considérant la préservation de l'environnement et en particulier de la qualité de l'eau, du sol et du sous-sol, des écosystèmes et des milieux ainsi que la prévention des nuisances et pollutions de toutes natures sont parmi ces conditions ;
- ✚ Considérant que la nécessité d'une cohérence entre les zones constructibles d'un futur PLU et les possibilités d'assainissement s'impose ;
- ✚ Considérant que ce projet de zonage d'assainissement des eaux usées et pluviales après validation par le Conseil municipal doit être soumis à enquête publique, conformément à l'article L 2224-10 du code Général des Collectivités Territoriales et avant approbation définitive ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

APPROUVE tous les documents relatifs au projet **de zonage d'Assainissement volets eaux usées** de la commune de Brens

Ainsi fait et délibéré.

Brens le 23 mai 2020

Le Maire,

Roger PATERMO

Le Maire
Roger PATERMO